

Nos engagements

Je m'engage: - A me tenir à votre disposition pour faire évoluer votre installation et optimiser la qualité de vie dans votre habitation, avec plus de confort, de sécurité et de communication.

- A vous assurer un suivi de qualité en vous faisant bénéficier d'une extension de garantie de deux à cinq ans pour tous les produits MY HOME by legrand installés chez vous.

- A vous apporter une information claire et détaillée à la fin du chantier, pour vous permettre une prise en main immédiate de votre installation.

- A vous remettre un guide d'utilisation des produits installés.

- A vous proposer un contrat d'entretien de votre installation ou une visite anniversaire.

- A la fin du chantier, je communiquerai vos coordonnées à la société legrand afin qu'elle puisse recueillir vos remarques et suggestions sur les fonctionnalités de votre installation MY HOME by legrand.